



COMMUNE DE
NANTEUIL-LA-FORET

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 1^{ER} JUILLET 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni jeudi 1^{er} juillet 2021 à 20h00, sous la présidence du Maire, Sébastien GRANGE.

Etaient présents : Thomas FALLON, Jacky GRANGE, Sébastien GRANGE, Stéphane JOBIN, Charline JOURNE, Laurent LAVAURE, Richard ROZE.

Était excusé : Emilie GOMES ALVARES, Brigitte LESIMPLE, Olivier VICIER.

Charline JOURNE est élue secrétaire de séance.

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 1^{er} juin 2021 :

Le compte-rendu du conseil municipal du 1^{er} juin 2021 est approuvé à l'unanimité.

2. Souscription emprunt pour travaux Chemin de Courton, Ruelle des Cahouriaux :

Les travaux d'enfouissement des réseaux vont démarrer dans les tout prochains jours. Ils seront suivis par des travaux de voirie à la rentrée.

Ces travaux représentent un budget total de 80.133€ répartis comme suit :

- 21.949 € : auto-financement
- 8.184 € : subvention du Département de la Marne
- 50.000 € : emprunt.

L'emprunt de 50.000 € a été négocié aux conditions suivantes :

- taux fixe de 0,65%
- durée de 6 ans (1^{ère} échéance le 1^{er} octobre 2021 et dernière échéance le 1^{er} juillet 2027)
- pas de frais de dossier
- échéance trimestrielle de 2.125€
- créancier : Caisse Régionale du Crédit Agricole.

Le Conseil Municipal approuve la souscription de cet emprunt à l'unanimité.

3. Achat d'une parcelle d'une valeur de 1.000 € pour agrandissement du cimetière :

Une parcelle de 700 m² attenante au cimetière, propriété de Monsieur et Madame NAEYAERT, a été bornée par géomètre-expert. Cette parcelle, désormais numérotée 133 au cadastre et valorisée à 1.000€ hors frais notariés, permettra l'agrandissement du cimetière.

Le Conseil Municipal approuve l'achat de cette parcelle à l'unanimité.

4. Coût du transport scolaire pour les collégiens et lycéens :

La Région Grand Est a décidé unilatéralement de facturer le coût annuel du transport scolaire des

collégiens et lycéens à 94€ au lieu de 12€.

Conscient de l'impact pour les familles, la CCGVM a décidé de soutenir financièrement les familles via le CIAS en octroyant une aide sur critères sociaux :

- Les familles bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire 2020 ou 2021 se verront rembourser l'intégralité du surcoût soit 82€ (94€ - 12€) par enfant
- Les familles bénéficiaires de la prime d'activité se verront rembourser 50% du surcoût, soit 41€ (50% des 82€ évoqués ci-dessus) par enfant
- Les familles ayant au moins 2 enfants scolarisés en collège et/ou lycée sans conditions de ressources se verront rembourser 50% du surcoût à partir du 2ème enfant, soit 41€ (50% des 82€ évoqués ci-dessus)

Les bulletins de demande de prise en charge et modalités sont disponibles sur le site de la CCGVM ou par mail au CIAS :

http://www.ccgvm.com/communaute_de_communes_de_la_grande_vallee_de_la_marne-133-Transports_scolaires__Mobilite_durable

secretariat@cias-gvm.fr

5. Ouverture de Pressoria :

Après avoir été inauguré, Pressoria a ouvert ses portes au public ce vendredi 2 juillet.

Les informations sur ce lieu sont disponibles sur le site pressoria.com.

LA SEANCE EST LEVEE A 21h45